

Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 131 (2010)
Heft: 3

Rubrik: Billet du président

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Billet du président



Mesdames, Messieurs, chères amies apicultrices, chers amis apiculteurs,

J'ai le plaisir de vous inviter à participer à notre prochaine assemblée des délégués du 20 mars 2010 à la station de recherche Agroscope de Changins, à Nyon.

Nos collègues vaudois se sont offerts pour nous recevoir à cette occasion et je les en remercie vivement. Chacun se réjouit d'avance de se rendre en Pays de Vaud, connaissant les qualités d'accueil de nos amis vaudois, surtout lorsqu'ils reçoivent les apiculteurs de Romandie.

Je les remercie de l'engagement dont ils font preuve à cette occasion et espère une belle participation des apiculteurs membres de la SAR à cette assemblée. Je leur souhaite d'ores et déjà pleine réussite pour cette belle journée !

Tout d'ailleurs concourt à intéresser un maximum de monde à ce rassemblement.

En effet, nous nous trouvons aujourd'hui à la croisée des chemins concernant notre apiculture romande, et, par la même occasion, suisse.

Suite à l'adoption de la motion de Mme Brigitta Gadien, conseillère nationale, (motion déposée le 16 décembre 2004) demandant de promouvoir l'apiculture suisse et suite à son adoption par le Conseil National le 15 juin 2006 et par le Conseil des Etats le 3 mars 2007, l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG) a constitué un groupe de travail pour mener à bien les travaux de mise en application de la motion.

Sous la direction de M. Eduard Hofer, un groupe de travail de 15 membres a siégé à 5 reprises entre le 30 août 2007 et le 17 juin 2008. Quatre sous-groupes travaillant dans les domaines suivants ont également contribué à l'avancement des travaux :

- Recherche et lutte contre les maladies
- Formation et vulgarisation
- Elevage, qualité des produits de la ruche, commercialisation, structure des organisations
- Rapports avec l'agriculture (agriculture respectueuse des abeilles, feu bactérien, OGM, pollinisation).

Le rapport final «Stratégie pour la promotion de l'apiculture suisse» fut déposé le 19 juin 2008.

Dès ce moment-là, divers groupes se sont mis à la tâche pour élaborer les règlements permettant une reconnaissance par l'OFAG, et ainsi un soutien de la Confédération à l'apiculture suisse.

La SAR a bien évidemment participé très activement à l'élaboration de ces divers règlements par ses représentants, comme vous avez pu le voir dans les multiples articles d'information publiés dans la RSA au fil des mois. Il s'agit, lors de notre assemblée, de prendre connaissance plus en détail des résultats obtenus et des projets pour l'avenir.

Je compte donc sur la participation active et positive de chacun pour que nous puissions finaliser le travail réalisé en 2009 pour l'apiculture en Suisse.

Nous aurons également le plaisir de recevoir Mme le Dr Annette Leimgruber, allergologue, qui nous entretiendra du sujet important des allergies aux piqûres d'abeilles et de tiques.

Merci donc de votre présence et de votre participation le 20 mars 2010 !

Le président de la SAR : **François Juilland**